

# ORGANISATION DE LA RE OUVERTURE DES ECOLES LE 14 MAI DANS LES 3 ETABLISSEMENTS DU 1<sup>er</sup> DEGRE DE SAINT-EVARZEC.



La rentrée des classes à Saint-Évarzec débutera le 14 Mai dans les trois écoles de la commune. Elle sera progressive et échelonnée. Chaque école reprendra à son rythme. Les enseignants communiqueront aux parents d'élèves l'emploi du temps de leur enfant ainsi que les consignes de reprise.



## Les classes concernées sont :

La Grande Section de Maternelle, le CP, le CE1, le CE2, le CM1 et le CM2.

Les PS et les MS ne reprendront pas l'école. Les enseignants et la municipalité considèrent qu'ils ne seront pas capables d'appliquer les gestes barrière et la distanciation physique.

Les enfants de tous niveaux des personnels prioritaires (cf liste en fin d'article) seront accueillis tous les jours dans les écoles ainsi que les enfants des enseignants domiciliés à Saint-Évarzec et les enfants des personnels communaux employés sur le temps scolaire et périscolaire.

## L'organisation mise en place :

Dans le but d'assurer une rentrée réussie dans les meilleures conditions possibles en respectant le protocole sanitaire gouvernemental et les consignes de reprise d'activité du Recteur d'Académie du Finistère, la municipalité avec l'accord des directrices et directeur d'école et l'approbation de l'Inspecteur de Circonscription a pris les décisions suivantes pour simplifier la mission coordonner nos actions et concentrer tous nos efforts sur la rentrée :

- ✓ L'accueil périscolaire et la restauration auront lieu dans chaque école aux horaires habituels.
- ✓ Des conseillers municipaux, des parents d'élèves, et des citoyens volontaires accueilleront les parents à l'extérieur de l'enceinte de l'école.
- ✓ L'accueil se fera directement dans les classes pour éviter le brassage.
- ✓ La ½ pension sera OBLIGATOIRE. Des repas froids seront préparés par la restauration scolaire. Les parents fourniront une assiette, un verre et des couverts chaque jour dans un sachet ainsi qu'une serviette jetable.
- ✓ Le transport scolaire ne reprendra pas avant septembre.
- ✓ Pour la sieste en maternelle, les parents doivent fournir un sac de couchage.
- ✓ Les APC et l'aide aux leçons ne seront plus assurés et l'enseignement du breton à l'école maternelle est suspendu.
- ✓ L'accueil des enfants prioritaires sera assuré à la Maison de l'Enfance les 11, 12 et 13 Mai avec inscription sur le portail communal : inscriptions@saint-evarzec.bzh



Ces décisions sont indispensables pour assurer le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. C'est le préalable requis pour la réouverture des écoles. La municipalité et les enseignants se mobilisent pour assurer l'accueil des enfants. La confiance de tous sera le vecteur essentiel pour la réussite de cette rentrée.



### Catégorie des personnels prioritaires concernés :

- ✓ tout personnel travaillant en établissements de santé publics/privés : hôpitaux, cliniques, SSR, HAD, centres de santé ...
- ✓ tout personnel travaillant en établissements médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées : maisons de retraite, EHPAD, USLD, foyers autonomie, IME, MAS, FAM, SSIAD ...
- ✓ les professionnels de santé et médico-sociaux de ville : médecins, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, aides-soignants, transporteurs sanitaires, biologistes, aides à domiciles et auxiliaires de vie pour personnes âgées et handicapées...
- ✓ les personnels chargés de la gestion de l'épidémie des agences régionales de santé (ARS) des préfectures et ceux affectés à l'équipe nationale de gestion de la crise
- ✓ les personnels en charge de la protection de l'enfance
- ✓ les personnels de gendarmerie, Police et Pompiers
- ✓ Les personnels enseignants ayant des enfants scolarisés à Saint-Évarzec
- ✓ Les agents communaux travaillant dans des structures scolaires ou périscolaires et ayant des enfants scolarisés à Saint-Évarzec.



**Vous devrez fournir un justificatif de l'emploi que vous exercez (carte professionnelle, bulletin de salaire ou attestation employeur).**

**La Commune prendra en compte votre demande et privilégiera les situations les plus prioritaires.**

